

Accueil > Règlement du concurs photo – A la Wes Anderson

# Règlement du concurs photo – A la Wes Anderson

## Règlement du concurs photo : A la Wes Anderson – Du 4 Septembre au 4 octobre 2023

Visuphoto.com, immatriculée sous le numéro 495 156 366 dont le siège social est situé au 7 Rue Masset 03200 Vichy, organise sur le site internet Virusphoto.com un concours photo sur le thème « A la Wes Anderson » avec l'aimable participation de Tuto.com

### Article 1 : Organisation et déroulement du concours

Le concours se déroulera du 4 septembre au 4 octobre 2023.  
Le concours est proposé à titre gratuit, or frais de connexion au site.  
Les photographies devront être uploades depuis l'uri de présentation du concours.  
Les soumissions seront fermées au-delà du 4 octobre 2023.  
Le gagnant est désigné par un jury composé de l'équipe du site et ses partenaires.

### À l'issue du concours, 1 seul prix est remis :

Un an de formation en ligne offert par Tuto.com

### Article 2 : Conditions de Participation

La participation au concours est ouverte à toute personne physique majeure à la date de participation du concours, et résidant dans l'Union européenne. Le participant n'est pas obligé de faire partie de la communauté du site, ou être inscrit. Une seule participation par personne et par famille est autoriséé. Le nom et prénom sont obligatoires, les pseudos sont refusés (sauf pour le copyright).

Chaque participant doit disposer d'une adresse e-mail valide afin de pouvoir communiquer avec les participants, et envoyer leur lot. Si le lot ne peut être envoyé par voix électronique, une adresse physique peut vous être demandée.

En cas de fraude suspectée ou avérée, Virusphoto.com et/ou ses partenaires pourront exclure le participant sans préavis ou justificatif. Aucune réclamation ne pourra être faite.

Virusphoto.com ne pourra être tenu responsable en cas de manquement du/des partenaire(s) du concours. Aucune réclamation ne pourra être faite par le participant en cas de non réception de son lot.

Les photographies de qualité insuffisante, n'ayant aucun lien avec le thème proposé du concours photo, soumise dans une taille non conforme au concours, ou faisant apparaître un acte sexuel ou érotique, violent, morbide ou raciste sera systématiquement refusée. Toute infraction au droit français sera signalée auprès des autorités compétentes, et une plainte sera déposée. (votre IP est enregistrée lors de la soumission)

### Article 3 : Propriété intellectuelle et droit moral

L'ensemble des visuels et textes utilisés pour promouvoir le concours photo, sont la propriété intellectuelle exclusive de virusphoto.com et ses partenaires.

En accord avec l'article L. 121-1 du Code de la propriété intellectuelle, l'auteur jouit du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre. A ce titre, sous chaque photo soumise dans la galerie des participants, et toute diffusion de son oeuvre, le nom de l'auteur, ou son pseudo d'artiste, sera systématiquement indiqué.

Le participant accepte que la durée d'utilisation et de publication de sa photo soumise dans le cadre du concours soit limitée à 3 années minimum à compter de sa soumission.

### Article 4 : utilisation des photos soumises au concours

En participant au concours, vous accordez sans réserve à Virusphoto et le(s) partenaire(s) du concours d'utiliser à **des fins non commerciales**, votre photo sous votre nom ou pseudo tel qu'indiqué lors de votre soumission, et notamment :

- L'autorisation de diffuser votre photo dans la galerie des participant sans limite dans le temps.
- L'autorisation de diffuser votre photo sur les réseaux sociaux appartenant à Virusphoto et le(s) partenaire(s) du concours.
- L'autorisation de représenter votre photo sur un visuel adapté pour les réseaux sociaux, sans dénaturer l'image : aucune retouche effectuée, vous autorisez uniquement l'ajout de textes et le recadrage imposé pour les formats sociaux.
- La mise en avant de votre photo sur le site Virusphoto.com et/ou le(s) partenaire(s) du concours photo.
- La diffusion et la communication actuel ou futur, connu ou inconnu, notamment pour une publication dans un magazine. (un nouvel accord vous sera demandé)
- L'organisateur et le(s) partenaire(s) n'ont aucune obligation de diffuser votre photo dans ou hors le cadre du concours.

### Article 5 : Responsabilité de l'organisateur

Virusphoto.com et le(s) partenaire(s) du concours se réserve le droit d'annuler le concours, de changer la période de participation, de remplacer le lot à gagner, de modifier le règlement ci-présent, le programme et le déroulement à tout moment et sans préavis sans que ceux-ci pourront être tenus responsable.

En cas de changement majeur du concours, un message sera envoyé à chaque participant via l'adresse email renseignée dans le formulaire lors de la soumission de la photo au concours.

### Article 6 : Responsabilité du Participant

Le participant est le seul responsable de sa photo soumise, y compris les éventuelles dommages résultants de la télétransmission depuis le site.

Le participant se doit de conserver une copie identique de l'image soumise au concours.

Le Participant assume l'entière responsabilité du contenu et des droits l'images contenus sur sa photo soumise au concours.

En tout état de cause, le participant s'engage à soumettre une photographie qui lui appartient, réalisée à partir d'un appareil photo ou d'un smartphone, de respecter les droits français et est conforme à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

### Article 7 : Réclamation

Toute demande ou réclamation quant au déroulement du concours et aux modalités d'attribution des prix devra être adressée à la virusphoto.com par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai d'un mois à compter de la date limite de participation, à l'adresse suivante :

Hiard Frédéric – Concours photo  
7, Rue Masset – 03200 Vichy

Le présent règlement est soumis au droit français, tout différend sera soumis à la compétence du tribunal de commerce de Vichy.

### Article 8 : Accès au règlement

Le présent règlement du concours est consultable sur le site depuis la page de présentation du concours, et à l'uri suivante : <https://virusphoto.com/conditions-generales-concours-photo/>

Il est également possible de télécharger le règlement au format PDF depuis la page du concours ou en enregistrant cette page sur votre ordinateur depuis votre navigateur internet.

### Article 9 : Données personnelles

En accord avec la loi Informatique et Liberté, n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants à ce concours bénéficient d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui les concernent.

Pour exercer ce droit, il suffit d'e nous 'en faire la demande depuis notre [page contact](#).

#### A PROPOS DE VIRUSPHOTO

Virusphoto est un blog d'actualité et d'inspiration photo.  
C'est aussi un espace communautaire dédié aux passionnés de photographie numérique.

#### NOUS SUIVRE



#### NOS AUTRES UNIVERS

Itinéraires Photo : blog et carnets de voyage  
Tousphotographes : cours et formation photo

#### NOUS CONTACTER

